

Principaux chiffres du mois d'octobre 1995

Météorologie

Le mois d'**octobre** a été sec et très doux. La température moyenne de l'air, avec 13,9°C, a été de 4,7°C supérieure à la normale 1901-1960, et les précipitations, avec 49 mm d'eau tombée, ont enregistré un déficit de 37 mm par rapport à la moyenne saisonnière. L'insolation, par contre, a été assez proche des valeurs normales : 117 heures de soleil, 6 de moins que la moyenne 1931-1960.

Population résidante

En **octobre**, la population résidante du canton a augmenté de 868 personnes et se chiffre à 398 921 à la fin du mois (dont 336 saisonniers). Cette hausse résulte d'un excédent des naissances (469) sur les décès (275) de 194 personnes, et d'un solde migratoire positif de 674 personnes (arrivées dans le canton : 2 448, dont 3 saisonniers; départs : 1 774, dont aucun saisonnier).

En **une année**, la population résidante du canton (sans les saisonniers) s'est accrue de 3 902 personnes (+ 1,0 %), progression démographique davantage due aux résidents étrangers (+ 2 416) qu'à la population d'origine suisse (+ 1 486).

Marché du travail

A fin **octobre**, le nombre de *chômeurs* inscrits à l'Office cantonal de l'emploi s'élève à 13 123. En un mois, leur nombre diminue de 9 unités. Le taux de chômage, calculé en pour cent de la population active de 1990, est égal à 6,4 % à fin octobre (sans changement par rapport aux quatre mois précédents). La moyenne suisse se situe à 4,0 %; le canton le plus touché est le Tessin (6,7 %).

Quant aux *places vacantes* annoncées à l'Office cantonal de l'emploi, elles s'élèvent à 672 en octobre contre 774 en septembre (- 102).

Travailleurs étrangers

Le nombre de travailleurs étrangers (sans les fonctionnaires internationaux) s'élève, à fin **octobre**, à 98 854, dont 70 418 travailleurs sous permis B (annuels) et C (établis), 28 104 frontaliers et 332 saisonniers (résultats communiqués par l'Office fédéral des étrangers). Par rapport à octobre 1994, l'effectif total augmente de 91 unités (+ 0,1 %); les travailleurs résidents (titulaires de permis B et C) sont en hausse (+ 519), les frontaliers (- 100) et les saisonniers (- 328) en baisse.

1^{er} décembre 1995

Construction de logements

Le mouvement des constructions neuves en **octobre** 1995 : 137 logements terminés, dont 19 villas ou bâtiments à un seul logement; 102 autorisés, dont 24 villas, et 78 qui ont fait l'objet d'une requête en autorisation de construire, dont 51 villas.

Annuellement, soit de fin octobre 1994 à fin octobre 1995, les logements construits dépassent de peu les 1 500 unités, mais on est encore loin des 2 043 de fin octobre 1994. De ce fait, le gain annuel effectif de logements – qui tient compte des gains et pertes liés aux démolitions et transformations – ne s'élève qu'à 1 388 unités (on en comptait 2 022 une année plus tôt). Les projets qui pourraient démarrer incessamment demeurent réduits (1 460 autorisations délivrées; 2 235 une année plus tôt). Les requêtes déposées, elles, restent importantes : 2 821 ont été déposées de fin octobre 1994 à fin octobre 1995, soit un bon millier de plus qu'à fin octobre 1994.

Transports

L'effectif des *véhicules immatriculés* dans le canton atteignait 245 212 à fin **octobre** 1995 (+ 1 235 en un an). Le nombre de voitures de tourisme augmente de 256 en un an et se fixe à 196 580. L'effectif des motos (motocycles légers compris) augmente de 755 unités; leur nombre s'établit à 26 284. Le nombre de camions et de cars en circulation continue de progresser : 12 539 en octobre, soit 68 de plus en un an.

A l'*aéroport* de Cointrin, le nombre de *passagers* enregistré en **septembre** 1995 au titre du trafic commercial (passagers en transit inclus) augmente par rapport à septembre 1994, passant de 513 513 à 545 712 en une année (32 199 passagers en plus, soit + 6,3 %).

Tourisme

Au mois de **septembre** 1995, 94 861 hôtes (98 471 en septembre 1994), dont 82 325 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des nuitées s'est élevé à 221 239, contre 210 542 en septembre 1994 (hausse de 10 697, soit + 5,1 %). Le taux d'occupation des lits s'inscrivait en moyenne à 56,9 %, contre 52,9 % en septembre 1994.

Indice genevois des prix à la consommation (mai 1993 = 100)

En **octobre**, l'indice recule de 0,3 % (103,2 points). La hausse annuelle se fixe à 1,7 %, contre 1,0 % un an auparavant. En **novembre** 1995, l'indice reste stable et s'établit à 103,2 points. Le taux annuel de renchérissement s'élève à 1,7 %. ■